Humeurs

Le retour de Ponce Pilate… l’Église provoquée au courage

Il y a 50 ans, Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, publiait « *Le retour de Ponce Pilate : l’Église provoquée au courage* », une invitation à l’Espérance à partir d’un constat : le plus urgent n'est pas nécessairement le plus important. Une mise en garde pour que notre civilisation moderne ne devienne pas un ensemble de valeurs humaines mutilées et déplacées, mis à la mesure d'une humanité déspiritualisée. Il y a trop d'hommes parmi nous qui, intelligents mais faibles, ressemblent parfois à Ponce Pilate. Or, nous sommes désormais condamnés au courage ! Des propos d’il y a 50 ans écrit pour aujourd’hui… ou mieux qui décrivent aujourd’hui… jusqu’ici en Polynésie française ! Âmes sensible s’abstenir !

On n’a pas oublié qui est Ponce Pilate. C’est un homme intelligent, professionnellement compétent et soucieux d’être un bon fonctionnaire. Il est clairvoyant, sensible au bien, désireux d’être juste. Mais il est faible, versatile, opportuniste. Il parle le langage d’un juge honnête et d’un homme de devoir. Mais se laissant conseiller par le désir de plaire, il va de concession en concession et devient finalement un homme méprisable et malfaisant. Dans le secret de sa conscience, il estimait Jésus de Nazareth. Il le savait innocent. Il eût été content d’arriver à le sauver. Mais il a peur de l’impopularité. Alors il hésite, tergiverse, essaie de gagner du temps, prend des faux-fuyants. Il fait châtier Jésus. Toutefois, en mettant ainsi le doigt dans l’engrenage de l’injustice et du mal, il y passera tout entier. D’abandon en abandon, il est amené à libérer Barabbas le brigand et à faire crucifier « *l’Innocent* » qui dérange. Et il s’en lave les mains.

Ponce Pilate ne risque-t-il pas de revenir ? N’est-il pas déjà parmi nous ? On le trouve dans tous les pays et dans tous les camps, partout où « *l’Innocent* » continue à déranger.

Beaucoup d’hommes sont devenus semblables à Ponce Pilate, des hommes comme lui capables d’influence, comme lui intelligents, pleins de bonnes intentions, désireux de bien faire et qui n’ont pas peur de parler ou d’agir quand cela ne comporte aucun risque. Mais lorsqu’il s’agit de faire un choix difficile, de redresser une situation, ils cherchent comme Pilate des alibis. Ils se disent que, pour garder de l’influence, il faut savoir faire des concessions ; il ne faut pas déplaire même à ceux qui ont tords. Ils appellent patience ce que d’autres appellent faiblesse et lâcheté. […] Il ne faudrait pas oublier qu’en fin de compte le Christ « *doux et humble* » a été un grand lutteur. C’est avec vigueur qu’il a combattu l’abus des richesses, la duplicité des pharisiens, les méfaits du formalisme. La vie tout entière du Christ – comme celle des prophètes – fut un risque permanent, un témoignage courageux, et c’est à cause de cela qu’on le mit à mort, comme les prophètes.

Tandis que ceux qui imitent Ponce Pilate cherchent avant tout à se protéger. Mais comme Ponce Pilate ils trahissent… et s’en lavent les mains.

En beaucoup d’entre nous, Ponce Pilate renaît à certains moments. Parce qu’il est confortable d’être superficiel ou parce que nous avons peur, nous refusons de reconnaître la multiplicité des niveaux que nous portons en nous et de rejoindre courageusement cette profondeur de la conscience où l’on découvre le Chemin exigeant vers la Vérité et la Vie.

Le procès du Christ continue. Il doit nous empêcher de dormir.

Pour ceux dont la vocation est d’être des relais de l’enseignement des apôtres, le moment est venu de prendre particulièrement à cœur l’exhortation solennelle adressée par l’apôtre Paul à son disciple Timothée :

« *Devant Dieu, et devant le Christ Jésus qui va juger les vivants et les morts, je t’en conjure, au nom de sa Manifestation et de son Règne : proclame la Parole, interviens à temps et à contretemps, dénonce le mal, fais des reproches, encourage, toujours avec patience et souci d’instruire. Un temps viendra où les gens ne supporteront plus l’enseignement de la saine doctrine ; mais, au gré de leurs caprices, ils iront se chercher une foule de maîtres pour calmer leur démangeaison d’entendre du nouveau. Ils refuseront d’entendre la vérité pour se tourner vers des récits mythologiques. Mais toi, en toute chose garde la mesure, supporte la souffrance, fais ton travail d’évangélisateur, accomplis jusqu’au bout ton ministère* » (2 Timothée 4, 1-5).

Clin d’œil de l’histoire…

Léon XIV au Vatican : les résidences des Papes au fil des soubresauts de l’histoire

Léon XIV a rouvert dimanche 11 mai 2025 l’appartement pontifical du Palais apostolique, scellé depuis la mort du pape François. Mais la résidence des papes ne fut pas toujours située au Vatican, et ce choix a souvent reflété les tumultes et les soubresauts de la papauté.

Une image forte. Dimanche 11 mai, après la récitation de la prière mariale du *Regina Caeli*, Léon XIV a rouvert l’appartement pontifical du Palais apostolique, scellé depuis la mort du pape François le 21 avril dernier.

Ce lieu historique, situé au troisième étage du palais de la Cité du Vatican, est la résidence traditionnelle des papes, de Pie IX à Benoît XVI, depuis 1870. Mais ce ne fut pas toujours le cas : le choix du lieu de résidence pontificale a souvent reflété les tumultes et les soubresauts de la papauté.

**Le palais du Latran à Rome, berceau historique**

Accessible au public, le palais du Latran est situé sur la piazza di San Giovanni à Rome, à proximité de la basilique Saint-Jean-de-Latran, la cathédrale des papes en tant qu’évêques de Rome.

Sous le nom de « *Patriarchium* », il accueille pendant près de mille ans les papes à partir de Sylvestre Ier. Au Moyen Âge, il est le cœur de l’Église catholique romaine, le théâtre de cinq conciles œcuméniques et de plusieurs synodes. Boniface VIII y a également annoncé le premier jubilé de l’histoire en 1300, comme l’a rappelé en 2021 le cardinal vicaire Angelo De Donatis lors de la réouverture du palais au public.

En 1308, l’édifice est dévasté par un incendie. Ainsi, au retour de la papauté à Rome en 1377 après la période d’Avignon, le pape Grégoire XI établit sa résidence au Vatican, au plus près de la tombe de saint Pierre.

**Le Palais des papes de Viterbe, fuir le peuple**

En 1257, face à l’hostilité croissante du peuple romain, le pape Alexandre IV déplace le siège de la  curie pontificale à Viterbe, à environ 70 kilomètres au nord de Rome.

Ce palais médiéval, aujourd’hui fermé au public, est le témoin d’un tournant dans l’histoire de la papauté : l’instauration du conclave. En 1270, le Siège de Pierre est vacant depuis la mort de Clément IV, un an et demi plus tôt : les cardinaux électeurs échouent à s’entendre sur le nom du prochain pape.

Plusieurs récits, plus ou moins avérés, décrivent la suite des événements. L’un d’entre eux voudrait que les cardinaux aient fini par être enfermés dans le palais pour hâter l’élection, d’où l’étymologie latine du mot (« *cum clave* »*,* « *fermé à clé* »). Grégoire X, élu en 1271, impose trois ans plus tard le conclave comme mode d’élection du pape.

**Le palais des Papes d’Avignon, la parenthèse française**

Le XIVe siècle est marqué par une crise ouverte entre le roi de France Philippe le Bel et le pape Boniface VIII. À la mort de ce dernier, un archevêque français, Bertrand de Got, est élu pape sous le nom de Clément V. Ingérence de la France, contexte politique explosif, affaire des Templiers… Il séjourne régulièrement à Avignon dès 1309, ville vassale du Saint-Siège.

Sept papes reconnus par l’Église et deux anti-papes résident à Avignon et font de cette ville, pour un temps, la capitale de la chrétienté, construisant le palais épiscopal dès 1317.

**Le Palais apostolique, tradition moderne**

Ce n’est qu’au XVe siècle que Nicolas V ordonne la construction du Palais apostolique actuel, sur les fondations d’édifices plus anciens, dont celui de Symmaque (Ve siècle) et de la forteresse voulue par Eugène II.

Achevé en 1605, ce vaste ensemble abrite non seulement les appartements pontificaux, mais aussi la Bibliothèque apostolique et la chapelle Sixtine. Au XXe siècle, Pie XI y fait construire une pinacothèque et l’entrée monumentale des musées, et Jean XXIII une nouvelle aile.

Depuis les accords du Latran en 1929, le pape, lorsqu’il y réside, ne vit plus en Italie, mais sur le territoire souverain du Vatican.

**Le palais du Quirinal à Rome, témoin d’une époque**

Commandité en 1583 par Grégoire XIII, le palais du Quirinal, situé sur l’une des sept collines de Rome, sert de résidence aux papes depuis Urbain VIII en 1605 jusqu’à Pie IX en 1870.

Napoléon y fit installer des canons pour intimider Pie VII, finissant par l’expulser. Après la chute de l’empereur, le pape revient en son palais en 1814, et laisse pratiquement intactes toutes les transformations que Napoléon y avait ordonnées.

Mais en 1870, à l’issue de l’unification italienne, le Quirinal devient la résidence des rois, puis celle du président de la République italienne. Les papes retournent alors au Palais apostolique.

**Sainte-Marthe, le choix du pape François**

En 2013, le pape François rompt avec plus d’un siècle de tradition en renonçant à vivre au Palais apostolique. Il s’installe à la Maison Sainte-Marthe, un bâtiment récent édifié en 1996 à l’initiative de Jean-Paul II pour accueillir dans de meilleures conditions les cardinaux durant les conclaves.

Ce geste, symbolique, marque la volonté affichée du pape de se montrer proche du peuple. Son successeur nouvellement élu, Léon XIV, réintégrerait peut être les appartements pontificaux du Palais apostolique.

© La Croix - 2025

Laissez-moi vous dire…

Le refus de vivre

Les députés français ont entamé lundi 12 mai les débats sur *la fin de vie.*

En fait, deux propositions de loi sont sur le bureau de l’Assemblée Nationale : l’une *relative à la fin de vie (*[*n° 1100*](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/fin_de_vie_17e)*)* et l’autre *relative aux soins palliatifs et d’accompagnement (*[*n° 1102*](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/soins_palliatifs_et_accompagnement_17e)).

Dans **l’exposé des motifs de la Loi sur la fin de vie** on peut lire :

«*(…) Légiférer sur la fin de vie exige en effet de l’humilité. L’humilité d’écouter avant de décider. L’humilité de ne pas prétendre avoir la vérité. L’humilité d’avoir des convictions mais pas de certitudes. Mais cela nécessite aussi de la volonté. La volonté de faire plus et de faire mieux pour les malades et leurs proches.*

*(…) Cela passe par le renforcement et le développement massif des soins palliatifs qui sont la réponse primordiale.*

*Mais, comme toute médecine humaine, et malgré le professionnalisme et le dévouement des soignants, ils sont dans certaines circonstances démunis face à certaines souffrances réfractaires ou insupportables.*

*C’est pour cela que ce texte propose un ultime recours, celui d’une aide à mourir pour des malades condamnés par la maladie mais qui ne veulent pas être condamnés à l’agonie.*

*(…) ce texte a vocation à devenir une grande et belle loi de liberté, d’égalité et de fraternité.*

*Une grande loi de liberté, celle de disposer de sa mort, à l’image de la liberté de disposer de son corps que nous avons sanctuarisée dans notre Constitution. (…)*»

Quant aux **motifs de la Loi sur les soins palliatifs et d’accompagnement**, après un rappel de l’évolution de la législation depuis les années 1990 et les engagements et instructions qui ont suivi la Loi Claeys‑Leonetti (2023), on lit ceci : « *Cette proposition [de Loi 1102] vise notamment à mettre en œuvre ces engagements, afin de renforcer l’accès aux soins palliatifs et d’accompagnement sur tout le territoire. (…)* »[[1]](#footnote-1)

Ainsi deux textes sont examinés, l’un pour aider à mourir (dans un environnement médicalisé et légal) les personnes qui ne supportent plus leur vie faite de souffrances irrémédiables, l’autre pour soutenir et accompagner médicalement par des soins appropriés les personnes qui refusent « *l’aide à mourir* », pour ne pas dire -le suicide ou l’euthanasie-.

Cette dichotomie entre deux visions : celle de la souffrance inacceptable et celle de la souffrance accompagnée, conduit souvent à des drames familiaux. En effet, d’un côté on parle de légalité (“*une belle loi* *de liberté, d’égalité et de fraternité”) celle issue des Lumières de la Raison, celle qui voudrait donner bonne conscience à ceux qui choisissent de* l’appliquer. De l’autre, pour les chrétiens et nombre de croyants d’autres religions, on parle de loi divine, de respect du processus naturel.

La France qui, -face à Notre-Dame de Paris “ressuscitée”-, se disait profondément chrétienne, se voudrait « *modèle universel* » en matière de « *droit à la mort* » ! Que n’a-t-on pas entendu quand le « *droit à l’avortement* » a été « *constitutionalisé* » !

A-t-on oublié que la France a aboli la peine de mort le 9 octobre 1981 ?

Une France qui est capable -à coup de millions- de redonner vie à des monuments emblématiques, deviendrait -à coup de textes de Loi- fossoyeuse de ses propres citoyens ?

Et nous devrions nous taire ?

Il est vrai que « *le refus de vivre* » s’amplifie dans les sociétés où la technologie prend le pas sur le travail humain : délocalisation, licenciement, exclusion, mépris, dénigrement, harcèlement, surmenage, individualisme, solitude… Combien de suicides sont ainsi induits ? La vie, pour beaucoup, ne semble plus un bien précieux, particulièrement chez les jeunes. La mort n’envahit-elle pas nos journaux, les écrans, les jeux… ?

Saint Jean-Paul II avait vu juste lorsqu’il publiât, il y a 30 ans, son Encyclique ***Evangelium vitae*** (l’Évangile de la vie) [25 mars 1995] « *sur la valeur et l'inviolabilité de toute vie humaine* ». Face aux cultures de mort qui se développaient dans le monde, il était urgent de **promouvoir la culture de la vie et d’appeler tous les membres de l'Église à annoncer courageusement l'Évangile de la vie**.

Le Christ nous a enseigné qu’il ne faut jamais désespérer, nous sommes appelé(e)s à la vie et non à la mort : « *quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais*. » (Jean 11,26). Le Psalmiste ne dit-il pas : « *Espère le Seigneur, sois fort et prends courage ; espère le Seigneur.* » (Psaume 26,14) ?

**Dominique SOUPÉ**

© Paroisse de la Cathédrale – 2025

Regard sur l’actualité…

« *Caïn, qu’as-tu fait de ton frère ?* »

Depuis ce lundi 12 mai, revient sur le devant de la scène de l’Assemblée Nationale le débat sur la fin de vie. Le projet de loi était dans les cartons depuis plusieurs mois, mais la crise gouvernementale de Juin 2024 en avait retardé le débat. Depuis, le Premier ministre François Bayrou décida de relancer ce débat et de scinder le texte en deux propositions de loi. L'une sur les soins palliatifs, et l'autre, controversée, sur l'aide active à mourir. Un petit rappel pour y voir plus clair dans les mots employés :

* Soins palliatifs : « *L’objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle* », explique la “[*Société française d'accompagnement des soins palliatifs*”.](https://www.sfap.org/rubrique/definition-et-organisation-des-soins-palliatifs-en-france)
* « *L'aide active à mourir désigne tout acte ayant pour finalité de provoquer la mort d'une personne* », explique le “[*Centre national pour la fin de vie*”.](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2022/10/focus_aide_active_a_mourir-1.pdf) Cette « *aide active à mourir* » peut prendre deux formes différentes : soit le [suicide assisté](https://fr.news.yahoo.com/news/%C3%A9tait-inquiet-souffrir-t%C3%A9moignage-veuve-152159123.html), soit l'euthanasie.
* Le suicide-assisté est la disposition actuellement défendue par le gouvernement. Il prévoit qu'un soignant assiste, sans participer, au suicide d'une personne. Le soignant, un médecin ou un infirmier, n'agit pas de façon active dans le processus. C'est bien la personne elle-même qui est à l'initiative de l'action provoquant sa mort.
* L'euthanasie, elle, se définir par la posture « *active* » du personnel médical lors de la procédure. Il revient au médecin ou à l'infirmière, d'enclencher le geste final, comme l'injection de la substance létale par exemple. L'[Académie de médecine](https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E3089) définit l'euthanasie par une "action destinée à donner la mort à un malade incurable qui demande ou a demandé que l’on abrège ses souffrances ou sa déchéance physiologique.

Dans un article publié en Avril 2021 au journal “*La Croix*”, le P. Bruno SAINTÔT, jésuite, rappelait les positions de l’Association médicale mondiale et du Conseil National de l’Ordre des médecins français concernant l’euthanasie : « *En fait, c’est pourtant assez simple. Il suffit de redire que l’euthanasie n’est pas un soin, que cela ne fait pas partie de la mission du médecin. C’est devenu difficile à comprendre. Alors il faut marteler à nouveau les grands interdits comme le fait régulièrement l’Association médicale mondiale (AMM) : “L’AMM renouvelle son attachement profond aux principes de l’éthique médicale et au plus grand respect de la vie humaine. En conséquence, l’AMM est fermement opposée à l’euthanasie et au suicide médicalement assisté. […] Aucun médecin ne saurait être forcé à participer à une euthanasie ou à aider une personne à mettre fin à ses jours, pas plus qu’il ne devrait être tenu d’orienter un patient à cette fin.” C’est clair. Une association médicale mondiale, c’est quand même plus large que le censé dernier bastion des médecins réfractaires français qui s’opposent au progrès social. Le Conseil national de l’Ordre des médecins français est aussi ferme : “Le devoir du médecin est de soigner, soulager, accompagner. Le Conseil national de l’Ordre réitère donc sa position selon laquelle la décision d’euthanasie ou de suicide assisté sont des actes qui ne concernent ni les médecins, ni les soignants. Il s’agit essentiellement d’un problème sociétal. Ce n’est pas le rôle du médecin de provoquer délibérément la mort”*»*.*

En 2018, les évêques de France publiaient une déclaration intitulée “*Fin de vie ou l’urgence de la fraternité*”, déclaration qu’ils concluaient par un appel à la fraternité : « *Face aux troubles et aux doutes de notre société, nous offrons le récit du “bon Samaritain” qui prend en charge “l’homme à demi-mort”, le conduit dans une “auberge” hospitalière et exerce la solidarité face à la “dépense” qu’occasionnent ses “soins”. À la lumière de ce récit, nous appelons nos concitoyens et nos parlementaires à un sursaut de conscience pour que s’édifie toujours plus en France une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres. La fraternité relève d’une décision et d’une urgence politiques que nous appelons de nos vœux* »*.*

**+ Mgr Jean Pierre COTTANCEAU**

© Archidiocèse de Papeete – 2025

Audience générale

Léon XIV appel les médias à une communication désarmée

Le Souverain pontife a reçu lundi 12 mai en salle Paul VI au Vatican 3 000 journalistes et représentants des médias. L’occasion d’inviter à une communication différente, désarmée et d’appeler à la libération des journalistes emprisonnés.

Bonjour, et merci pour cet accueil formidable ! On dit que les applaudissements au début n'ont pas beaucoup d'importance... Si vous êtes encore réveillés à la fin et que vous avez encore envie d'applaudir... Merci beaucoup !

*Frères et sœurs !*

Je vous souhaite la bienvenue, représentants des *médias* du monde entier. Je vous remercie pour le travail que vous avez accompli et que vous accomplissez en ce moment, qui est essentiellement un temps de grâce pour l'Église.

Dans le « *Discours sur la montagne* », Jésus a proclamé : « *Heureux les artisans de paix* » (*Mt* 5,9). Il s'agit d'une béatitude qui nous interpelle tous et qui vous concerne particulièrement, appelant chacun à s'engager à promouvoir une communication différente, qui ne recherche pas le consensus à tout prix, qui ne se revêt pas de mots agressifs, qui n'épouse pas le modèle de la compétition, qui ne sépare jamais la recherche de la vérité de l'amour avec lequel nous devons humblement la rechercher. La paix commence par chacun de nous : par la manière dont nous regardons les autres, dont nous les écoutons, dont nous parlons d'eux ; et, en ce sens, la manière dont nous communiquons est d'une importance fondamentale : nous devons dire « *non* » à la guerre des mots et des images, nous devons rejeter le paradigme de la guerre.

Permettez-moi donc de réaffirmer aujourd'hui la solidarité de l'Église avec les journalistes emprisonnés pour avoir recherché à rapporter la vérité, et par ces paroles, de demander la libération de ces journalistes emprisonnés. L'Église reconnaît dans ces témoins – je pense à ceux qui racontent la guerre au prix de leur vie – le courage de ceux qui défendent la dignité, la justice et le droit des peuples à être informés, car seuls des peuples informés peuvent faire des choix libres. La souffrance de ces journalistes emprisonnés interpelle la conscience des nations et de la communauté internationale, nous appelant tous à préserver le bien précieux que sont la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Merci, chers amis, pour votre service à la vérité. Vous avez été à Rome ces dernières semaines pour raconter l'Église, sa diversité et, en même temps, son unité. Vous avez accompagné les rites de la Semaine Sainte ; vous avez ensuite raconté la douleur causée par la mort du pape François, survenue cependant dans la lumière de Pâques. Cette même foi pascale nous a introduits dans l'esprit du Conclave, qui vous a vu particulièrement engagés pendant ces journées fatigantes ; et, même en cette occasion, vous avez su raconter la beauté de l'amour du Christ qui nous unit tous et fait de nous un seul peuple, guidé par le Bon Pasteur.

Nous vivons des temps difficiles à traverser et à raconter, qui représentent un défi pour nous tous et que nous ne devons pas fuir. Au contraire, ils exigent de chacun, dans nos différents rôles et services, de ne jamais céder à la médiocrité. L'Église doit relever le défi de son temps et, de la même manière, il ne peut y avoir de communication et de journalisme hors du temps et de l'histoire. Comme nous le rappelle saint Augustin, qui disait : « *Vivons bien, et les temps seront bons. Nous sommes les temps* » (*Discours 311*).

Merci donc pour ce que vous avez fait pour sortir des stéréotypes et des lieux communs à travers lesquels nous lisons souvent la vie chrétienne et la vie même de l'Église. Merci d'avoir su saisir l'essentiel de ce que nous sommes et de l'avoir transmis par tous les moyens au monde entier.

Aujourd'hui, l'un des défis les plus importants est de promouvoir une communication capable de nous faire sortir de la « *tour de Babel* » dans laquelle nous nous trouvons parfois, de la confusion des langages sans amour, souvent idéologiques ou partisans. C'est pourquoi votre service, avec les mots que vous utilisez et le style que vous adoptez, est important. En effet, la communication n'est pas seulement la transmission d'informations, mais aussi la création d'une culture, d'environnements humains et numériques qui deviennent des espaces de dialogue et de confrontation. Et si l'on considère l'évolution technologique, cette mission devient encore plus nécessaire. Je pense en particulier à l'intelligence artificielle, avec son immense potentiel, qui exige toutefois responsabilité et discernement pour orienter les outils vers le bien de tous, afin qu'ils puissent produire des bénéfices pour l'humanité. Et cette responsabilité concerne tout le monde, proportionnellement à l'âge et aux rôles sociaux.

Chers amis, nous apprendrons avec le temps à mieux nous connaître. Nous avons vécu – nous pouvons le dire ensemble – des jours vraiment particuliers. Nous les avons partagés avec tous les moyens de communication : la télévision, la radio, le *web*, les *réseaux sociaux*. Je souhaite vivement que chacun de nous puisse dire qu'ils nous ont révélé un peu du mystère de notre humanité et qu'ils nous ont laissé un désir d'amour et de paix. C'est pourquoi je vous répète aujourd'hui l'invitation lancée par le pape François dans son dernier message pour la prochaine *Journée mondiale des communications sociales* : désarmons la communication de tout préjugé, rancœur, fanatisme et haine ; purifions-la de toute agressivité. Nous n'avons pas besoin d'une communication bruyante, musclée, mais plutôt d'une communication capable d'écouter, de recueillir la voix des faibles qui n'ont pas de voix. Désarmons les mots et nous contribuerons à désarmer la Terre. Une communication désarmée et désarmante nous permet de partager un regard différent sur le monde et d'agir en cohérence avec notre dignité humaine.

Vous êtes en première ligne pour raconter les conflits et les espoirs de paix, les situations d'injustice et de pauvreté, ainsi que le travail silencieux de tant de personnes pour un monde meilleur. C'est pourquoi je vous demande de choisir avec conscience et courage la voie d'une communication de paix.

Merci. Que Dieu vous bénisse ! Et au revoir.

© Libreria Editrice Vaticana - 2025

Pape Léon XVI

Les 10 phrases à retenir du début du pontificat du nouveau Pape

Les premières prises de paroles de Léon XIV depuis son élection comme pape le 8 mai 2025 esquissent ses priorités mais aussi le style qu’il souhaite imprimer à son pontificat. Voici les 10 phrases que « *La Vie* » retient des premiers jours du successeur de François.

**Les premiers mots**

« À toutes les personnes, où qu’elles soient, à tous les peuples, à toute la terre : que la paix soit avec vous ! Voici la paix du Christ ressuscité, une paix désarmée, une paix désarmante… Elle provient de Dieu, qui nous aime tous, et de manière inconditionnelle. (…) Dieu aime tout le monde. Le mal ne prévaudra pas. Nous sommes tous dans les mains de Dieu. »

*Jeudi 8 mai, première apparition à la loggia de la basilique Saint-Pierre.*

**L’Église selon Léon XIV**

« Je suis un fils de saint Augustin, qui a dit : “Avec vous je suis chrétien, pour vous je suis évêque.” (…) Nous voulons être une Église synodale, une Église qui marche, qui cherche toujours la paix, qui cherche toujours la charité, qui cherche toujours à être proche de tous ceux qui souffrent. »

Jeudi 8 mai, première apparition à la loggia de la basilique Saint-Pierre.

**L’exigence de la foi**

« Aujourd’hui encore, il existe des contextes où Jésus, bien qu’apprécié en tant qu’homme, est réduit à une sorte de leader charismatique ou de super-homme, et cela non seulement chez les non-croyants, mais aussi chez nombre de baptisés qui finissent ainsi par vivre, à ce niveau, dans un athéisme de fait. »

Vendredi 9 mai, homélie de la messe de clôture du conclave.

**L’urgence de la mission**

« Nombreux sont les contextes où la foi chrétienne est considérée comme absurde, réservée aux personnes faibles et peu intelligentes ; des contextes où on lui préfère d’autres certitudes, comme la technologie, l’argent, le succès, le pouvoir, le plaisir. (…) C’est précisément pour cette raison que la mission est urgente en ces lieux, car le manque de foi entraîne souvent des drames. »

Vendredi 9 mai, homélie de la messe de clôture du conclave.

**Successeur de Pierre**

« Je le dis tout d’abord pour moi-même, en tant que successeur de Pierre (…). Ses paroles renvoient à un engagement inconditionnel pour quiconque exerce un ministère d’autorité dans l’Église : disparaître pour que le Christ demeure, se faire petit pour qu’Il soit connu et glorifié, se dépenser jusqu’au bout pour que personne ne manque l’occasion de Le connaître et de L’aimer. »

Vendredi 9 mai, homélie de la messe de clôture du conclave.

**Le pape, un humble serviteur**

« Le pape, depuis saint Pierre jusqu’à moi, son indigne successeur, est un humble serviteur de Dieu et de ses frères, et rien d’autre. Les exemples de tant de mes prédécesseurs l’ont bien montré, et plus récemment celui du pape François lui-même (…). Recueillons ce précieux héritage et remettons-nous en route, animés par la même espérance qui naît de la foi. »

Samedi 10 mai, rencontre avec les cardinaux.

**Dans les pas de Léon XIII**

« Le pape Léon XIII, avec l’encyclique historiqueRerum novarum, a abordé la question sociale dans le contexte de la première grande révolution industrielle ; et aujourd’hui l’Église offre à tous son héritage de doctrine sociale pour répondre à une autre révolution industrielle et aux développements de l’intelligence artificielle, qui posent de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail. »

Samedi 10 mai, rencontre avec les cardinaux.

**À l’écoute d’une brise légère**

« C’est le Ressuscité, présent parmi nous, qui protège et guide l’Église et qui continue à la faire revivre dans l’espérance (…). Il nous appartient de nous faire les auditeurs dociles de sa voix et les ministres fidèles de ses desseins de salut, en nous rappelant que Dieu aime se communiquer, plus que dans le fracas du tonnerre et des tremblements de terre, dans le “murmure d’une brise légère” ou, comme certains le traduisent, dans une “voix subtile de silence”. »

Samedi 10 mai, rencontre avec les cardinaux.

**« *Plus jamais de guerre !* »**

« L’immense tragédie de la Seconde Guerre mondiale s’est achevée il y a 80 ans, le 8 mai, après avoir fait 60 millions de morts. Aujourd’hui, dans le panorama dramatique d’une “troisième guerre mondiale par morceaux”, comme l’a souligné à plusieurs reprises le pape François, je m’adresse à mon tour aux grands de ce monde, en répétant cet appel toujours d’actualité : "Plus jamais de guerre !” »

Dimanche 11 mai, prière du Regina cæli.

**Communiquer différemment**

« S’efforcer de communiquer différemment, sans rechercher le consensus à tout prix, sans employer de termes agressifs, sans tomber dans la culture de la compétition. (…) La paix commence avec chacun d’entre nous : dans la façon dont nous regardons les autres, écoutons les autres et parlons des autres. (…) Nous devons dire “non” à la guerre des mots et des images, nous devons rejeter le paradigme de la guerre. »

Lundi 12 mai, rencontre avec la presse.

© La Vie - 2025

Réflexion

Qu’est-ce que Léon XIV doit à Léon le Grand, protecteur de Rome contre Attila ?

À première vue, le nom du nouveau pape évoque Léon XIII, premier « *pape social* ». Mais la référence au premier Léon, dit « *le Grand* », est peut-être encore plus éloquente. Selon l'historien d'art Pierre Téqui, ce père de l'Église illustre une façon d'être pape face au désordre du monde.

Il s’appelle Léon XIV. C’est le nom choisi par le cardinal Robert Francis Prevost pour succéder à saint Pierre et devenir le 267e pape de l’Église catholique.

Le choix d’un nom n’est jamais neutre : il dit une intention, trace une filiation, inscrit un pontificat dans une lignée spirituelle et doctrinale. Depuis l’annonce de son élection, les commentaires affluent et l’on cite bien sûr Léon XIII, le pape de l'encyclique Rerum novarum, initiateur de la doctrine sociale de l’Église à la fin du XIXe siècle. Il fut un pape attentif aux droits des ouvriers, soucieux de préserver la foi dans un monde moderne en mutation. Son nom incarne encore aujourd’hui un équilibre précieux entre tradition et engagement dans les questions sociales. Mais derrière ce choix, il y a sans doute aussi l’ombre plus lointaine et peut-être plus monumentale encore, de Léon Ier – dit le Grand – évêque de Rome au Ve siècle et saint de l’Église catholique.

Défenseur de la primauté romaine, le pape Léon nous a laissé un important corpus de lettres et d’homélies. Mais s’il demeure célèbre jusqu’à nos jours, c’est sans doute aussi grâce à un geste : celui par lequel, en 452, il affronte Attila aux portes de Rome et l’empêche d’envahir la ville. Ce moment fut fixé pour l’éternité par Raphaël dans l’une des fresques des Chambres du Vatican. La Rencontre entre Léon le Grand et Attila, peinte entre 1513 et 1514, est visible depuis plus de cinq siècles dans la Chambre d’Héliodore. On y voit Léon le Grand s’avancer sur un cheval blanc, la main levée dans un geste de bénédiction. À ses côtés, deux cardinaux, et dans le ciel les figures protectrices de Pierre et Paul, épées à la main.

Cette vision céleste épouvante les soldats d’Attila, que Raphaël a peints dans un tumulte fait de chevaux cabrés et de diagonales nerveuses. En contraste, le groupe pontifical est calme, hiératique, organisé autour de verticales solennelles. Tout oppose la barbarie à la sainteté, la menace à l’infaillibilité, la violence au geste pacificateur, la force brutale à l’amour qui désarme.

Un visage d'Église face aux désordres du monde

Léon s’avance non comme un chef de guerre, mais comme un intercesseur. Il ne brandit ni glaive ni sceptre. Il oppose à la puissance militaire une autorité spirituelle : celle de Rome, celle de la foi, celle d’un homme debout au nom du Fils de l’Homme. L’image est profondément politique, théologique, et romaine. Elle dit ce qu’un pape peut incarner : un visage d’Église face au désordre du monde, une main tendue dans la tempête, une voix qui murmure : « Pax vobis ».

C’est cette même phrase – « Que la paix soit avec vous » – que Léon XIV a choisie pour saluer le monde du haut de la loggia de Saint-Pierre. Et de préciser que cette paix était « une paix désarmée et une paix désarmante, humble et persévérante ». Une paix semblable à celle que Léon le Grand porte, dans le chef-d’œuvre de Raphaël, face aux armées d’Attila.

Pour saisir toute la portée du tableau la Rencontre entre Léon le Grand et Attila, il faut revenir à son commanditaire : Jules II. Nous sommes au tout début du XVIᵉ siècle. La première pierre de la nouvelle basilique Saint-Pierre vient d’être posée (1506), mais la place n’existe pas encore : il faudra attendre Bernin et le pape Alexandre VII pour qu’elle prenne forme. Le Vatican est un vaste chantier à ciel ouvert, Rome une cité à l’urbanisme encore disloquée et les États pontificaux sont fragilisés. Bologne est perdue, les guerres d’Italie font rage, et l’autorité du Saint-Siège vacille. Jules II a subi une défaite militaire face à Louis XII et, dans le Saint-Empire, des courants anti-romains se renforçaient.

La portée d’une œuvre

Ce « pape guerrier » à la barbe blanche sait que sa légitimité ne tiendra pas seulement à la diplomatie ou aux armes. Elle devra aussi passer par une mise en scène puissante : celle d’une Rome forte, chrétienne, rayonnante. Refusant d’habiter les pièces de son prédécesseur Alexandre VI Borgia dont le souvenir est encore trop lourd, il s’installe à l’étage supérieur du palais apostolique, et confie au jeune peintre de Florence la mission de faire de ces lieux un manifeste visuel du pouvoir pontifical. Dans un Vatican couvert d’échafaudages, les fresques de Raphaël offriront une architecture symbolique, déjà achevée : un palais d’images pour magnifier le vicaire du Christ, le temps que les pierres s’élèvent.

Ces pièces aujourd’hui connues sous le nom de Chambres de Raphaël ne sont pas de simples espaces de représentation : ce sont des proclamations en image. Dans un XVIe siècle en quête d’unité spirituelle et d’ordre politique elles constituent, aux côtés de la chapelle Sixtine, l’un des rares ensembles artistiques cohérents conçus sous l’autorité directe de la papauté. Le pinceau y devient manifeste. Chaque fresque proclame la souveraineté du siège de Pierre – souveraineté spirituelle, politique, miraculeuse.

Ces murs ne décorent pas, ils répondent. Ils offrent un récit en images, une théologie du pouvoir mise au service de la papauté. Et dans ce décor, le pape Jules II devient le double idéalisé de Léon le Grand : lui aussi affronte la menace, lui aussi protège Rome, lui aussi agit par la parole et l’image. Du trésor du Temple à la prison de Pierre, de l’autel de Bolsena aux portes de Rome, toutes les scènes de la chambre d’Héliodore sont traversées par une même conviction : le pape n’est pas un souverain comme un autre. Il est l’intercesseur désigné, le pasteur visible d’une Église gardée par Dieu. Et ce message atteint son sommet dans La Rencontre entre Léon le Grand et Attila.

Face à la menace des Huns, c’est la seule autorité du pape – escorté dans les airs par les apôtres Pierre et Paul, glaives dégainés – qui arrête la marche du chaos. Jules II, mort avant l’achèvement de la fresque, ne peut s’y faire représenter. Son successeur, le cardinal Jean de Médicis, élu en mars 1513 sous le nom de Léon X, saisit alors l’occasion de s’inscrire dans cette lignée de défenseurs de l’Église : il demande à Raphaël de lui prêter les traits du grand Léon et de modifier son dessin pour que l'action semble venir d'abord du ciel, par l'intervention des apôtres.

Le modèle de Léon le Grand

Qui fut Léon le Grand ? un archidiacre qui incarna la nouveauté du rôle pontifical au Ve siècle. Les invasions dépouillèrent Rome de son empire qui s’était déporté à Byzance dont l’empereur résidait alors à Ravenne (Italie). La Rome des Césars n’était plus qu’un ensemble de ruines ; de la gloire de l’Empire, il restait un évêque qui célébrait la messe sur les tombeaux des apôtres magnifiés par les majestueuses basiliques du siècle de Constantin. L’illustre Sénat n’étant plus grand-chose d’autre qu’un conseil municipal le pape Léon était le dernier protecteur de la Ville. Au milieu des sept collines, Léon ne se transforma pas en un souverain temporel à la manière d’un César : il fut un pasteur, la figure d’un ordre nouveau fondé sur la prière et l’autorité spirituelle. Ce retournement – protéger Rome sans dominer – devient une matrice pour l’histoire de la papauté.

Peut-être que c’est ce modèle que le nouveau pape souhaite convoquer en prenant le nom de Léon XIV. Nous avons tout lieu de croire que le cardinal Robert Francis Prevost n’était pas insensible à ce qu’elle incarne dans l’histoire spirituelle de l’Occident. N’a-t-il pas tenu à nous rappeler qu’il était « un fils de Saint Augustin » ? Or c’est précisément Augustin qui, quelques décennies avant Léon, a su donner une lecture théologique du désastre que représentaient ces barbares qui assiégeaient Rome. Après le sac de la Ville éternelle par les Wisigoths d’Alaric en 410, beaucoup pensaient que Rome tombait parce qu’elle avait renié ses dieux païens. Augustin, dans la Cité de Dieu, répond à cette angoisse par une œuvre monumentale : il y distingue la cité terrestre, faite de puissance et de gloire passagère, et la cité céleste, fondée sur la foi et la miséricorde de Dieu.

Ce texte, écrit dans l’urgence d’un monde en ruines, hante toute la pensée chrétienne de l’histoire. Augustin y affirme avec force :« Ce n’est pas la ruine des choses périssables qui fait la ruine de la Cité de Dieu. » Une phrase qui traverse les siècles et semble faite pour éclairer la mission des pasteurs confrontés aux effondrements du monde. Une phrase que Léon XIV connaissait puisqu’il nous a appelé à « marcher ensemble vers cette patrie que Dieu a préparée pour nous. »

Léon XIV, entre courage postoral et dialogue avec le monde

Cette phrase de Saint Augustin, Léon le Grand y répondit il y a 1500 ans : à sa manière, non par des traités, mais par des actes. Face à Attila, il incarne la permanence d’une autorité nouvelle, non plus militaire, mais spirituelle. Il devient, comme Rome jadis l’avait été, le centre d’un ordre invisible. Et l’on peut voir dans cette continuité entre Augustin et Léon, entre la parole et le geste, entre l’analyse théologique et l’image diplomatique, un écho profond à la vocation du nouveau pape : garder Rome, non en maître, mais en serviteur. Protéger la cité, non comme un César, mais comme un intercesseur. Conduire l’Église, non par la force, mais par la prière.

En choisissant ce nom, Léon XIV inscrit d’emblée son pontificat sous le double signe du courage pastoral et du dialogue avec le monde. Un pape qui, à nouveau, se lève face au chaos et qui, par un geste, à nouveau, vient pour désarmer l’histoire. Qui est le maître de Rome ? Attila ou le pape ? À plusieurs reprises, Elon Musk a établi des parallèles entre les États-Unis et l'Empire romain, exprimant sa fascination pour la Rome antique et ses préoccupations concernant le déclin des civilisations. De son côté, Vladimir Poutine évoque régulièrement le concept de « troisième Rome » pour désigner Moscou comme l’héritière spirituelle de Rome et de Constantinople. Le monde regorge d’Attila qui se flattent d’être des Césars.

Depuis Saint Augustin et saint Léon le Grand, nous catholiques savons que l’héritier de ce prestige est auprès de la tombe de Pierre. Nous savons que la Rome chrétienne ne se défend plus avec les armes des césars, mais avec des bénédictions. Et avec Léon XIV, nous savons que Dieu nous aime, que Dieu nous aime tous et que « le mal ne prévaudra pas ».

© La Vie - 2025

Éthique

Fin de vie : « *La proposition de loi veut banaliser la mort*»

Alors que les débats autour de la proposition de loi sur la fin de vie se tiennent à l’Assemblée nationale depuis le 12 mai, la docteure Véronique Lefebvre des Noëttes expose les questionnements éthiques que peut poser le projet. Elle alerte sur la radicalité du texte, qui banaliserait dangereusement la mort. Véronique Lefebvre des Noëttes est psychiatre de la personne âgée, docteure en philosophie pratique et éthique médicale, co-directrice du département de recherche Éthique Biomédicale au Collège des Bernardins, auteur de Mourir sur ordonnance ou être accompagné jusqu’au bout (Ed du Rocher, 2023)

Annoncée comme étant une avancée sociale majeure et réclamée par une majorité de nos concitoyens, la proposition de loi n°1 364 sur « *l’aide à mourir*» est discutée par les députés depuis le 12 mai. Ce projet de loi est scindé en deux textes, l’un sur les soins palliatifs qui fait largement consensus, porté par Mme Vidal, et l’autre sur l’aide à mourir, porté par M. Falorni.

Cette«*grande et belle loi de liberté, d’égalité et de fraternité*»aux dires de ce dernier pose, du côté des soignants, beaucoup de questions éthiques et déontologiques. Marqué d’une radicalité inquiétante, ce texte fait sauter tous les verrous initialement annoncés comme des « *critères stricts* » pour accéder à l’aide à mourir. Pour être éligible, il faudra être majeur, résider en France, avoir la capacité de s’exprimer en conscience et être atteint d’une affection grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, et présenter une souffrance psychique ou psychologique liée à cette affection, qui est soit réfractaire aux traitements, soit insupportable selon la personne lorsqu’elle a choisi de ne pas recevoir ou d’arrêter de recevoir un traitement.

Questionnons chacun des termes de ce projet de loi. Nous aidons déjà à mourir les personnes en fin de vie dans le cadre de la loi Claeys-Leonetti (votée à l’unanimité en 2016) qui prévoit, en autre, une sédation profonde et continue, maintenue jusqu’au décès afin d’abréger une agonie difficile. Nous aidons aussi à mourir en soins palliatifs, mais un Français sur deux qui le nécessiterait n’y a pas accès, 22 départements sont encore dépourvus d’unité de soins palliatifs et enfin il est encore très difficile de mourir accompagné au domicile. Rappelons que les soins palliatifs ont déjà leur propre loi, depuis 1999, mais les moyens qui leur sont dédiés sont insuffisants.

**Un renoncement**

L’aide à mourir recouvre en fait deux pratiques à la portée symbolique, éthique et déontologique très différente : l’euthanasie – le médecin ou l’infirmier administre la substance létale – ou le suicide assisté – la personne malade prend elle-même le produit létal – et dans ce projet de loi ces deux possibilités sont mises sur le même plan. La nécessité d’être en phase avancée d’une maladie incurable inclut de fait des millions de Français atteints de maladies chroniques (diabète, maladies vasculaires…) dont les maladies neuro-évolutives (sclérose en plaques, maladie de Charcot, maladie d’Alzheimer ou apparentées) et les maladies psychiatriques comme les dépressions chroniques ou les psychoses.

Notre société devenue âgiste et utilitariste assigne nos personnes âgées polypathologiques à être réduites à des fardeaux sociétaux, comme les malades psychiatriques et les personnes en situation de handicap. On renoncerait politiquement à proposer des prises en soins adaptées mais on favoriserait sans évaluation psychologique (amendement rejeté) les demandes d’aide à mourir pour des motifs financiers déjà chiffrés par certaines mutuelles.

Le délit d’entrave (à l’aide active à mourir) est inscrit dans ce projet de loi, ce qui est très grave pour nous psychiatres dont les missions sont de promouvoir la prévention du suicide (10 000 morts/an), de soigner et d’accompagner les 200 000 personnes par an ayant fait une tentative de suicide. Les délais d’accessibilité à l’aide à mourir (quinze jours) et de réflexion (quarante-huit heures) sont précipités, et il sera donc plus rapide d’avoir accès à une demande d’euthanasie ou de suicide assisté que de consulter un simple médecin traitant.

**Banaliser la mort administrée**

La collégialité n’existe plus et alors que l’on prône une liberté de choisir sa mort, on s’en remet à un seul médecin qui va statuer dans la précipitation. Rien n’est fait pour qu’une consultation psychiatrique ou psychologique soit systématiquement proposée pour évaluer une souffrance psychique réfractaire propice à un passage à l’acte suicidaire. La clause de conscience des soignants est reconnue, mais pas celle des établissements qui seront tenus de laisser les professionnels de santé y pratiquer l’aide à mourir. Les pharmaciens ne pourront pas s’opposer à la délivrance d’un produit létal. Les contrôles seront a posteriori et on en connaît les effets dramatiques en Belgique avec, en 2022, la condamnation par la Cour européenne des droits de l’homme (CEDH).

L’article 9 est aussi révoltant pour tout médecin ayant prêté serment (Hippocrate) et habilité à rédiger des certificats de décès car il stipule qu’« *est réputée décédée de mort naturelle la personne dont la mort résulte d’une aide à mourir*»*.* Une mort choisie et administrée ne peut en aucun cas être due à une cause naturelle puisqu’elle implique une intervention extérieure. Donner la mort par l’administration d’un produit létal n’est pas un soin holistique mais un geste létal.

Cela traduit une fois encore une volonté politique de banaliser la mort administrée. En expédiant ainsi la mort, solitaire et non solidaire, cette loi de liberté et d’autonomie cherche aussi à éliminer la mort et tout ce qui se joue d’indicible, d’humain, de partage, de larmes et de gestes de tendresse aux moments ultimes. Il est à craindre que les plus vulnérables soient abandonnés à leur sort, et que nous assistions à une profonde rupture anthropologique et civilisationnelle. La France légaliserait d’emblée l’euthanasie et le suicide assisté, facilement accessible, sur des critères aussi larges qu’invérifiables, sans garde-fou, sans expertise psychiatrique pour les souffrances psychiques et sans contrôle a priori. Cette loi ne sera ni belle, ni égalitaire et encore moins fraternelle.

© La Croix - 2025

Éthique

Un accompagnement vers la vie, ou vers la mort : où est la véritable fraternité ?

La proposition de loi créant « *un droit à l’aide à mourir* » ainsi que le projet de loi sur les soins palliatifs sont débattus au sein de l’hémicycle depuis le 12 mai. Pour Louis Bouffard, atteint de la myopathie de Duchenne, il est temps de rêver à une société véritablement fraternelle, dans la vie.

Il est naturel, et même normal, d’éprouver de la peur face à la souffrance, celle de l’autre et la sienne. La diminution physique et l’extrême fragilité de l’autre nous renvoient à notre propre fragilité et à notre propre finitude. Cependant, je peux témoigner que même sans avoir l’usage de mes jambes et de mes bras, alors même que je dois utiliser une assistance respiratoire la nuit, que je suis sujet aux bronchites hivernales et que je dépends des autres pour tous les actes de la vie quotidienne, malgré tout cela, je veux dire que ma vie est belle.

Ma vie est sacrée, elle est digne, elle est même joyeuse. Ma vie n’est pas simple tous les jours, certes, mais ce que je désire aujourd’hui, c’est que nos députés et sénateurs me donnent une aide active à vivre ma vie avec mes frères et sœurs ; pas une aide à mourir. Il existe un débat sous-jacent totalement ignoré par les députés, à l’heure du retour sur les bancs de l’Assemblée nationale de la proposition de loi sur l’aide à mourir, et qui porte sur un principe constitutionnel, celui de la fraternité. Un accompagnement vers la vie, ou vers la mort ? Où la fraternité véritable se situe-t-elle ?

**Un changement de société**

« *Aide à mourir* », ce sont là des termes pudiques pour évoquer ce qui n’est autre que le suicide assisté et l’euthanasie. L’objectif de cette proposition de loi vise à réintégrer dans l’arsenal juridique français une exception au principe fondamental qu’est l’interdit de tuer… Une première depuis la loi de 1981 abolissant la peine de mort. Les Français auraient oublié combien ils avaient été émus par le plaidoyer de feu Robert Badinter, au sein même de l’hémicycle qui s’apprêterait à la rendre de nouveau possible ? Pour y arriver, cette exception se retrouverait non pas dans le code pénal mais bien dans le code de la santé. C’est une chose choquante et inadmissible pour le jeune juriste que je suis.

Cette proposition de loi, qui est la reprise du texte issu de la commission spéciale de mai 2024, intègre plusieurs transgressions issues des législations étrangères les plus permissives. C’est le cas notamment de la création du «*délit d’entrave*»et de la possibilité d’être euthanasié par un proche comme un membre de la famille. Ce projet de loi n’est plus du tout le projet de loi d’équilibre promis alors par le président de la République, mais bien un changement de société : on passera d’une société humaniste à une société utilitariste. Ce texte dévoile au grand jour les intentions réelles les plus transgressives qui circulent, tout en cachant la réalité des mots.

**L’extrême fragilité de nos vies**

La fraternité se joue des fameux équilibres, notamment budgétaire. Elle les transcende largement car elle est un principe de toute notre société. Il n’est pas de frères dans la mort, il n’est de frères que dans la vie. Cette loi est même dénommée « *loi de fraternité* ». Voici donc un projet qui consisterait à autoriser des frères à s’entretuer. Dans son ouvrage *Éthique et Infini*, Emmanuel Levinas disait : « *Le visage est ce qui nous interdit de tuer.* »Une loi de fraternité pour mettre fin à la vie des personnes en fin de vie, âgées, malades, dépendantes, handicapées et souffrantes, vraiment ?

Est-ce là la fraternité inscrite sur les frontons de nos mairies et de nos écoles ? Une fraternité dans la mort ? N’est-ce pas au contraire une fraternité de vie dont nous avons besoin avec et pour nos personnes souffrantes, handicapées, dépendantes, âgées ou « *en fin de vie* » ? Il est urgent de rêver à une société réellement fraternelle, vraiment juste et accueillant l’extrême fragilité de nos vies. Une société qui ne prend pas soin des plus fragiles est l’exact opposé d’une société solidaire et fraternelle. Où est la fraternité alors que le système de santé est en crise ?

**Développer les soins palliatifs**

Déserts médicaux en milieu rural, fermetures de lits dans les hôpitaux et départements entiers dépourvus d’unités de soins palliatifs… Notre système de santé et l’hôpital sont en crise profonde. Ils peinent à remplir leur mission qui n’est autre que l’expression concrète du soin que nous nous portons les uns aux autres. Il n’est pas d’expression plus concrète de la fraternité que de prendre soin d’autrui. Notre société individualiste a fait le choix de confier cette tâche aux personnels soignants ; elle se doit de leur en donner les moyens à défaut de se trahir complètement.

Aujourd’hui, il est possible de prendre en charge les souffrances de la personne en fin de vie, en supprimant la souffrance ou en l’apaisant considérablement. Nous devons développer les soins palliatifs sur l’ensemble du territoire et en rendre l’accès à tous les Français : c’est cela la véritable réponse humaniste à la souffrance de l’autre. C’est même la seule réponse possible pour une société qui se veut fraternelle.

En tant que société démocratique, nous nous devons de développer considérablement et rapidement notre offre de soins palliatifs. La vraie transgression consisterait à consacrer non pas un milliard sur dix ans mais plutôt dix milliards sur un an, afin de créer une filière spécialisée, de former les soignants et les médecins à la pratique palliative et de promouvoir les soins palliatifs auprès du grand public.

© La Croix - 2025

Liturgie de la Parole

Dimanche 18 mai 2025 – 5ème Dimanche de Pâques – Année C

**Lecture du livre des Actes des Apôtres** *(Ac 14, 21b-27)*

En ces jours-là, Paul et Barnabé, retournèrent à Lystres, à Iconium et à Antioche de Pisidie ; ils affermissaient le courage des disciples ; ils les exhortaient à persévérer dans la foi, en disant : « Il nous faut passer par bien des épreuves pour entrer dans le royaume de Dieu. » Ils désignèrent des Anciens pour chacune de leurs Églises et, après avoir prié et jeûné, ils confièrent au Seigneur ces hommes qui avaient mis leur foi en lui. Ils traversèrent la Pisidie et se rendirent en Pamphylie. Après avoir annoncé la Parole aux gens de Pergé, ils descendirent au port d’Attalia, et s’embarquèrent pour Antioche de Syrie, d’où ils étaient partis ; c’est là qu’ils avaient été remis à la grâce de Dieu pour l’œuvre qu’ils avaient accomplie. Une fois arrivés, ayant réuni l’Église, ils rapportèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux nations la porte de la foi. – Parole du Seigneur.

**Psaume 144 (145)***, 8-9, 10-11, 12-13ab*

Le Seigneur est tendresse et pitié,

lent à la colère et plein d’amour ;

la bonté du Seigneur est pour tous,

sa tendresse, pour toutes ses œuvres.

Que tes œuvres, Seigneur, te rendent grâce

et que tes fidèles te bénissent !

Ils diront la gloire de ton règne,

ils parleront de tes exploits.

Ils annonceront aux hommes tes exploits,

la gloire et l’éclat de ton règne :

ton règne, un règne éternel,

ton empire, pour les âges des âges.

**Lecture de l’Apocalypse de saint Jean** *(Ap 21, 1-5a)*

Moi, Jean, j’ai vu un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre s’en étaient allés et, de mer, il n’y en a plus. Et la Ville sainte, la Jérusalem nouvelle, je l’ai vue qui descendait du ciel, d’auprès de Dieu, prête pour les noces, comme une épouse parée pour son mari. Et j’entendis une voix forte qui venait du Trône. Elle disait : « Voici la demeure de Dieu avec les hommes ; il demeurera avec eux, et ils seront ses peuples, et lui-même, Dieu avec eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n’y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur : ce qui était en premier s’en est allé. » Alors celui qui siégeait sur le Trône déclara : « Voici que je fais toutes choses nouvelles. » – Parole du Seigneur.

**Alléluia.** *(cf. Jn 13, 34)*

Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

**Évangile de Jésus Christ selon saint Jean** *(Jn 13, 31-33a.34-35)*

Au cours du dernier repas que Jésus prenait avec ses disciples, quand Judas fut sorti du cénacle, Jésus déclara : « Maintenant le Fils de l’homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui. Si Dieu est glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera ; et il le glorifiera bientôt. Petits enfants, c’est pour peu de temps encore que je suis avec vous. Je vous donne un commandement nouveau : c’est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l’amour les uns pour les autres. » – Acclamons la Parole de Dieu.

*© Textes liturgiques © AELF, Paris*

**Prières universelles**

*Que le « commandement nouveau » laissé par le Seigneur Jésus élargisse l'horizon de notre prière.*

Pour les témoins de ton Amour à travers le monde entier,… nous te prions !

Pour tous ceux qui, aujourd'hui, travaillent à réconcilier les peuples déchirés par la guerre et la violence,… nous te prions !

Pour tous ceux qui se mettent aujourd'hui au service de leur frères,… Nous te prions !

Pour tous ceux qui, aujourd'hui, ne connaissent que « *pleurs et tristesse* »,… Nous te prions !

Pour tous les membres, présents et absents de notre communauté,… Nous te prions !

*Seigneur Jésus, que ton Esprit renouvelle ton Église et chacune de nos vies ; Alors, reconnus pour tes disciples, nous annoncerons, au milieu des hommes, la puissance de ton Amour. Toi qui es vivant pour les siècles des siècles. Amen.*

Commentaire des lectures du dimanche

Nous avons entendu ces paroles que Jésus confie à ses disciples, avant de passer de ce monde au Père, des paroles qui nous disent ce que signifie être chrétiens : « *Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres* » (*Jn* 13,34). C'est le testament que le Christ nous a laissé, le critère fondamental pour discerner si nous sommes vraiment ses disciples ou non : le commandement de l'amour. Arrêtons-nous sur les deux éléments essentiels de ce commandement : l'amour de Jésus pour nous - *comme je vous ai aimés* - et l'amour qu'il nous demande de vivre - *aimez-vous les uns les autres*.

Tout d'abord, *comme je vous ai aimés*. Comment Jésus nous a-t-il aimés ? Jusqu'au bout, jusqu'au don total de lui-même. Il est frappant de constater qu'il prononce ces paroles par une nuit sombre, alors que l'atmosphère du Cénacle est pleine d'émotion et d'inquiétude : émotion parce que le Maître est sur le point de dire adieu à ses disciples, inquiétude parce qu'il annonce que l'un d'entre eux va le trahir. Nous pouvons imaginer quelle douleur Jésus portait dans son âme, quelles ténèbres s'amoncelaient dans le cœur des apôtres, et quelle amertume en voyant Judas quitter la pièce pour entrer dans la nuit de la trahison, après avoir reçu la bouchée trempée pour lui par le Maître. Et c’est précisément à l'heure même de la trahison que Jésus confirme son amour pour les siens. Car, dans l'obscurité et les tempêtes de la vie, c'est cela l'essentiel : Dieu nous aime.

Cette annonce, frères, sœurs, doit être au centre de la profession et des expressions de notre foi : « *Ce n’est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c’est lui qui nous a aimés* » (*1Jn* 4,10). N'oublions jamais cela. Au centre, il n'y a pas notre capacité, nos mérites, mais l'amour inconditionnel et gratuit de Dieu, que nous n'avons pas mérité. Au début de notre être chrétien, il n'y a pas de doctrines ni d'œuvres, mais l'émerveillement de nous découvrir aimés, avant toute réponse de notre part. Alors que le monde veut souvent nous convaincre que nous n'avons de valeur que dans la mesure où nous produisons des résultats, l'Évangile nous rappelle la vérité de la vie : *nous sommes aimés*. Et c’est notre valeur : *nous sommes aimés.*Un maître spirituel de notre époque a écrit : « *Avant même qu'un être humain puisse nous voir, nous étions vus par les yeux aimants de Dieu. Avant même que quelqu'un nous entende pleurer ou rire, nous étions entendus par notre Dieu qui est toute écoute pour nous. Avant même que quelqu'un en ce monde nous parle, la voix de l'amour éternel nous parlait déjà* » (H. Nouwen, *Se sentir aimé*). Il nous a aimés le premier, il nous a attendus. Il nous aime, il continue de nous aimer. Et c’est notre identité : aimés de Dieu. C’est notre force : aimés de Dieu.

Cette vérité nous demande de nous convertir sur l'idée que nous nous faisons souvent de la sainteté. Parfois, en insistant trop sur les efforts pour accomplir de bonnes œuvres, nous avons généré un idéal de sainteté trop fondé sur nous-mêmes, sur l'héroïsme personnel, sur la capacité de renonciation, sur le sacrifice de soi pour gagner une récompense. C’est une vision parfois trop pélagienne de la vie, de la sainteté. Nous avons ainsi fait de la sainteté un objectif inaccessible, nous l'avons séparée de la vie quotidienne au lieu de la rechercher et de l'embrasser dans le quotidien, dans la poussière de la rue, dans les efforts de la vie concrète et, comme le disait Thérèse d'Avila à ses sœurs, « *parmi les casseroles de la cuisine* ». Être disciples de Jésus et marcher sur le chemin de la sainteté, c'est avant tout se laisser transfigurer par la puissance de l'amour de Dieu. N'oublions pas la primauté de Dieu sur le moi, de l'Esprit sur la chair, de la grâce sur les œuvres. Parfois on donne plus de poids, plus d'importance au moi, à la chair et aux œuvres. Non : le primat de Dieu sur le moi, le primat de l’Esprit sur la chair, le primat de la grâce sur les œuvres.

L'amour que nous recevons du Seigneur est la force qui transforme notre vie : il dilate notre cœur et nous prédispose à aimer. C'est pourquoi Jésus dit – et c’est le deuxième aspect – "*comme je vous ai aimés, vous devez aussi vous aimer les uns les autres*". Ce *comme* n'est pas seulement une invitation à imiter l'amour de Jésus ; il signifie que nous ne pouvons aimer que parce qu'il nous a aimés, parce qu'il donne son Esprit à nos cœurs, l'Esprit de sainteté, l'amour qui nous guérit et nous transforme. C'est pourquoi nous pouvons faire des choix et accomplir des gestes d'amour dans chaque situation et avec chaque frère et sœur que nous rencontrons, parce que nous sommes aimés et que nous avons la force d’aimer. De même que je suis aimé, je peux aimer. Toujours, l’amour que je réalise est uni à celui de Jésus pour moi : “*comme ceci*”. Tout comme il m’a aimé, ainsi je peux aimer. La vie chrétienne est si simple, elle est si simple ! Nous la rendons plus compliquée, avec tant de choses, mais elle est si simple.

Et, concrètement, qu'est-ce que cela signifie de vivre cet amour ? Avant de nous laisser ce commandement, Jésus a lavé les pieds à ses disciples ; après l'avoir annoncé, il s'est livré sur le bois de la croix. Aimer signifie ceci : *servir et donner sa vie*. *Servir*, c'est-à-dire ne pas faire passer ses propres intérêts en premier ; se désintoxiquer des poisons de la cupidité et de la concurrence ; combattre le cancer de l'indifférence et le ver de l'autoréférentialité ; partager les charismes et les dons que Dieu nous a donnés. Se demander concrètement : "*qu'est-ce que je fais pour les autres ?*" C’est aimer, et vivre le quotidien dans un esprit de service, avec amour et sans clameur, sans rien revendiquer.

Et puis *donner sa vie*, ce qui ne se réduit pas à offrir quelque chose, comme une partie de ses biens, aux autres, mais se donner soi-même. J'aime demander aux gens qui me demandent des conseils : “*Dis-moi, tu fais l’aumône ?*” - “*Oui, Père, je fais l’aumône aux pauvres*” - “*Et quand tu fais l’aumône, est-ce que tu touches la main de la personne, ou jettes-tu l’aumône et tu le fais ainsi pour te nettoyer ?*”. Et ils rougissent : “*Non, je ne touche pas*”. “*Lorsque tu fais l’aumône, regardes-tu la personne que tu aides dans les yeux ou regardes-tu ailleurs ?*” - “*Je ne regarde pas*”. Toucher et regarder, toucher et regarder la chair du Christ qui souffre dans nos frères et sœurs. C’est très important. C’est cela, donner la vie. La sainteté n'est pas faite de quelques gestes héroïques, mais de beaucoup d'amour quotidien. « *Es-tu une consacrée ou un consacré ?* – ils sont nombreux, aujourd’hui, ici – *Sois saint en vivant avec joie ton engagement. Es-tu marié ou mariée ? Sois saint et sainte en aimant et en prenant soin de ton époux ou de ton épouse, comme le Christ l’a fait avec l’Église. Es-tu un travailleur ou une femme qui travaille ? Sois saint en accomplissant honnêtement et avec compétence ton travail au service de tes frères, et en luttant pour la justice de tes compagnons, pour qu’ils ne restent pas au chômage, pour qu’ils aient toujours le juste salaire. Es-tu père, mère, grand-père ou grand-mère ? Sois saint en enseignant avec patience aux enfants à suivre Jésus. Dis-moi, as-tu de l’autorité ? – et ici il y a tant de gens qui ont de l’autorité – Je vous demande : as-tu de l’autorité ? Sois saint en luttant pour le bien commun et en renonçant à tes intérêts personnels*» (cf. Exhortation apostolique *Gaudete et Exsultate*, n°14). C’est le chemin de la sainteté, si simple ! Regarder toujours Jésus dans les autres.

Servir l'Évangile et les frères, offrir sa vie sans retour – c’est le secret : offrir sans retour –, sans chercher la gloire mondaine : nous sommes, nous aussi, appelés à cela. Nos compagnons de route, canonisés aujourd'hui, ont vécu la sainteté de cette manière : en embrassant leur vocation avec enthousiasme - comme prêtres, certains, comme personnes consacrées, d’autres, comme laïcs - ils se sont dépensés pour l'Évangile, ils ont découvert une joie sans comparaison et ils sont devenus des reflets lumineux du Seigneur dans l'histoire. C’est un saint ou une sainte : un reflet lumineux du Seigneur dans l’histoire. Faisons-le aussi : le chemin de la sainteté n’est pas fermé, il est universel, c’est un appel pour nous tous, il commence par le Baptême, il n’est pas fermé. Faisons-le aussi, parce que chacun de nous est appelé à la sainteté, à une sainteté unique et non reproductible. La sainteté est toujours originale, comme le disait le bienheureux Carlo Acutis : la photocopie de la sainteté n’existe pas, la sainteté est originale, elle est la mienne, la tienne, celle de chacun de nous. Elle est unique et non reproductible. Oui, le Seigneur a un plan d'amour pour chacun de nous, il a un rêve pour ta vie, pour ma vie, pour la vie de chacun de nous. Que voulez-vous que je vous dise ? Et faites-le avancer avec joie. Merci.

© Libreria Editrice Vatican – 2022

Chants

Samedi 17 mai 2025 à 18h – 5ème Dimanche de Pâques – Année C

**ENTRÉE** :

1- Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et sa justice ;

Et toutes ces choses vous seront données en plus,

Allélu, Alléluia !

R- Alléluia. Alléluia. Alléluia. Alléluia.

2- L'homme ne vivra pas de pain seulement,

Mais de toutes paroles qui sortent de la bouche de Dieu.

Allélu, Alléluia !

**PRÉPARATION PÉNITENTIELLE** : *ALVES - tahitien*

**GLOIRE À DIEU**:

Gloire à Dieu au plus haut des cieux

Et paix sur la terre aux hommes qu’il aime.

Nous te louons, nous te bénissons, nous t’adorons,

Nous te glorifions, nous te rendons grâce,

pour ton immense gloire,

Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.

Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,

Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.

Toi qui enlèves les [péché](https://eglise.catholique.fr/glossaire/peche)s du monde,

prends pitié de nous

Toi qui enlèves les [péché](https://eglise.catholique.fr/glossaire/peche)s du monde,

reçois notre prière ;

Toi qui es assis à la droite du Père,

prends pitié de nous.

Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,

Toi seul es le Très-Haut,

Jésus Christ, avec le Saint-Esprit

Dans la gloire de Dieu le Père.

Amen.

**PSAUME :**

Le Seigneur est tendresse et de pitié.

**ACCLAMATION** : *GOUZES*

**PROFESSION DE FOI** :

Je crois en un seul Dieu,

Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,

de l’univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,

le Fils unique de Dieu,

né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,

vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,

**consubstantiel au Père ;**

et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,

il descendit du ciel ;

Par l’Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,

et s’est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,

il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,

conformément aux Écritures,

et il monta au ciel ;

il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,

pour juger les vivants et les morts ;

et son règne n’aura pas de fin.

Je crois en l’Esprit Saint,

qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,

il reçoit même adoration et même gloire ;

il a parlé par les prophètes.

Je crois en l’Église,

une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême

pour le pardon des péchés.

J’attends la résurrection des morts

et la vie du monde à venir.

Amen.

**PRIÈRE UNIVERSELLE** :

Dieu est amour, Dieu est lumière, Dieu notre père.

**OFFERTOIRE** :

R- Aimer c’est tout donner *(bis)*, et se donner soi-même !

1- Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils.

2- Aimez-vous les uns les autres comme Dieu vous a aimés.

3- Aimons-nous les uns les autres, le premier Dieu nous aima.

4- Aimons-nous les uns les autres

car l’Amour nous vient de Dieu.

**SANCTUS *:*** *Dédé III - tahitien*

**ANAMNESE :**

Pour ta mort un jour sur la croix,

pour ta vie à l'aube de Pâques

pour l'espérance de ton retour, gloire à toi Seigneur.

**NOTRE PÈRE :** *chanté*

**AGNUS *:*** *ALVES - tahitien*

**COMMUNION***:*

1- Si nous partageons comme le pain notre vie,

si l’on peut dire en nous voyant : C’est Dieu vivant.

R- Jésus-Christ, plus jamais ne sera mort. *(bis)*

2- Si nous partageons comme le vin notre Sang,

si l’on peut dire en nous voyant : C’est Dieu vivant.

3- Si nous libérons la liberté par nos cris,

si l’on peut voir briller en nous : Le jour de Dieu.

4- Si nous découvrons l’amour plus fort que la mort,

si l’on peut dire en nous voyant : La vie est là.

**ENVOI :**

1- Toi qui viens sur terre te manifester,

ô reine du rosaire à d'humbles berger.

R- Ave, ave, ave Maria, ave, ave, ave, Maria

2- Que nos voix s'élèvent comme à Fatima

et chantent sans trêves Ave Maria.

Chants

Dimanche 18 mai 2025 à 5h50 – 5ème Dimanche de Pâques – Année C

**ENTRÉE** :

1- Eee mahana, mahana oaoa teie *(oaoa teie)*

No te feia o te faaroo ia Iesu *(ia Iesu)*

E ua vi o te pohe, ua vi o te pohe *(ua vi o te pohe)*

Iana ra Alléluia *(Alléluia).*

R- Aroha mai oe *(aroha mai oe)*

E Iesu here *(e Iesu here)*

I teie nei mahana *(i teie nei mahana)*

Oaoa rahi *(oaoa rahi)*, ua ti’a mai *(ua ti’a mai)*

Ua ti’a mai to tatou Fatu mana rahi .

**PRÉPARATION PÉNITENTIELLE** : *tahitien*

**GLOIRE À DIEU**:

R- Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu’il aime *(bis)*

1- Père Saint créateur la terre est remplie de ta gloire

Nous te chantons merci, nous bénissons ton nom. */R*

2- Fils bien aimé Jésus, tu portes les péchés des hommes

Toi seul es le Seigneur, toi seul es le très haut. */R*

3- Saint Esprit d’unité, tu souffles la vie sur le monde

Tu nous remplis d’amour, nous fais enfants de Dieu. */R*

**PSAUME** :

Je t’exalte ô roi mon Dieu,

je bénis ton nom à jamais

Je veux te bénir chaque jour

Louer ton nom toujours et à jamais.

**ACCLAMATION** :

Amen alléluia alléluia ! Amen alléluia alléluia alléluia !

**PROFESSION DE FOI** :

Je crois en un seul Dieu,

Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,

de l’univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,

le Fils unique de Dieu,

né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,

vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,

**consubstantiel au Père ;**

et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,

il descendit du ciel ;

Par l’Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,

et s’est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,

il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,

conformément aux Écritures,

et il monta au ciel ;

il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,

pour juger les vivants et les morts ;

et son règne n’aura pas de fin.

Je crois en l’Esprit Saint,

qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,

il reçoit même adoration et même gloire ;

il a parlé par les prophètes.

Je crois en l’Église,

une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême

pour le pardon des péchés.

J’attends la résurrection des morts

et la vie du monde à venir.

Amen.

**PRIÈRE UNIVERSELLE** :

O Seigneur écoute nous, Alléluia,

Ô Seigneur exauce nous alléluia.

**OFFERTOIRE** :

1- A haamori iana, a faatura iana

A faateitei ia Ietu ia faahanahana hia oia.

R- Te Atua teitei rave rahi mau temeio

Aita tu mai ia oe aita tu ma ia Ietu.

2- Tu mérites la gloire et l’honneur

Élevons nos mains adorons et bénissons son nom.

R- Tu es grand tu fais de son grand miracle

Oui nul n’est comme toi

Jamais personne n’est comme toi !

**SANCTUS *:*** *latin*

**ANAMNESE :**

Ua tihe mai oe *(ua tihe mai oe)*

Vaveka o matou *(vaveka o matou)*

U hua mai oe *(u hua mai oe)*

Te Hatu Ietu *(Te Hatu Ietu)*

**NOTRE PÈRE :** *Jimmy TERIIHOANIA - tahitien*

**AGNUS *:*** *MERVIN - français*

**COMMUNION***:*

1- Teie te auraa te here mau e tumu ia no te mau hotu

O te here mau ia te reira, te here i te taata tupu.

R- E here te Atua ia tatou, aue te here o te Atua

E fariu mai Iesu ia pure, nana e tiai â ia tatou.

2- E here te Atua ia tatou e tae noatu i te hope’a

Nana te ora e horo’a mai i roto i tona Basileia.

**ENVOI :**

1- Chercher avec toi dans nos vies

Les pas de Dieu, Vierge Marie

Par toi accueillir aujourd’hui

Le don de Dieu, Vierge Marie.

2- Puisque tu chantes avec nous

Magnificat, Vierge Marie

Permets la Pâque sur nos pas

Nous ferons tout ce qu’il voudra.

Chants

Dimanche 18 mai 2025 à 8h00 – 5ème Dimanche de Pâques – Année C

**ENTRÉE** : *MH 172-1*

R E Ietu, aroha mai, aroha mai oe ia matou,

i teie nei mahana, i teie nei mahana Pakate.

E mahana ‘oa’oa teie no te feia o tei faaro’o ia Ietu,

e ua vi o te pohe ia oe. Alléluia, Alléluia, Alléluia.

Aroha mai oe e Ietu here e, i teie nei mahana ‘oa’oa rahi.

Ua ti’a mai, ua ti’a mai, to tatou Fatu mana rahi.

I teie nei mahana no te Pakate.

**PRÉPARATION PÉNITENTIELLE** : *Rangueil*

**GLOIRE À DIEU**: *Léon MARERE*

Ei hanahana i te Atua i te ra’i teitei.

Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.

Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,

te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.

Te haamaitai nei matou ia oe

no to oe hanahana rahi a’e,

E te Fatu Atua, te Arii o te ra’i,

te Atua te Metua Manahope e.

E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,

E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,

te Tamaiti a te Metua.

O oe te hopoi-‘ê atu i te hara a to te ao nei,

aroha mai ia matou.

O oe te hopoi-‘ê atu i te hara a to te ao nei,

a faarii mai i ta matou nei pure.

O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,

aroha mai ia matou.

O oe anae hoi te Mo’a, o oe anae te Fatu,

o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,

o oe e te Varua-Maitai,

i roto i te hanahana o te Metua.

Ameney

**PSAUME :** *MH n°2 p.44*

E haamaita’i atu vau i to oe na i’oa, e te Fatu e, ta’u Atua e,

E haamaita’i atu vau i to oe na i’oa, e Amuri noatu.

**ACCLAMATION** : *MH n°15 p.63*

Alléluia, alléluia, Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen.

**PROFESSION DE FOI** :

*Voir page 14*.

**PRIÈRE UNIVERSELLE** :

O Seigneur écoute-nous alléluia,

O Seigneur exauce-nous alléluia.

**OFFERTOIRE** : MHN 53

1- Te ture piti te au i to mua, o te aroha mau te tahi ‘te tahi,

Mai ia oe nei i horo’a to’a, no te here mau i te Toru Tahi

O te aroha te hau’te rahi, aroha ra i te taata’toa,

I tei au tei au ore te enemi, tei ino, te maita’i, tei veve ra**.**

2- Te ture api, te aroha rahi, No Ietu, to tatou taraehara

A faariro mai i tana mau pipi, ei tamarii na te Atua

O te Aroha taeae raa ia, o tana iho i haapii haere

O te tapa’o ho’i tana I horo’a e taa’I tana mau pipi here.

3- Mai te tino hoi te Etaretia, rahi noa tatou,

ho’e a tino I to te Fatu amuraa maa ra,

e manihini ana’e tataou iho

Aroha maoti te tahi i te tahi, ma te apiti tei maita’i te ati

Mai te mero nei te tahi no te tahi o te aora’a teie na Paulo.

**SANCTUS *:*** *Rangueil - français*

**ANAMNESE :**

Nous rappelons ta mort, Seigneur ressuscité,

et nous attendons, que tu viennes.

**NOTRE PÈRE :** *Léon MARERE - français*

**AGNUS *:*** *Rangueil - français*

**COMMUNION***: Louis MAMATUI - partition*

1- A poupou a oaoa ra e te feia faaroo e

Ua vî ia Iesu te pohe. Alleluia ! *(bis)*

Alleluia ! Alleluia ! Alleluia ! *(bis)*

2- Ua tia i te aahiata no te mahana pakate

o te ora no te pohe.

Alleluia ! (bis) Alleluia ! Alleluia ! Alleluia ! *(bis)*

3- Hoi maira te Varua ra tia ihora Iesu ra

Horo tura no te Papa. Alleluia ! *(bis)*

Alleluia ! Alleluia ! Alleluia ! *(bis)*

**ENVOI :**

Atira te heva, A ‘oa’oa ra, O outou tei ‘oto ia Ietu Kirito,

Ua ti’a faahou ra, Ua ti’a oia i ni’a,

Ua vi te pohera’a, Ua vi te po ia na

Ua ti’a faahou ra, Ua ti’a oia i ni’a,

Ua vi te pohera’a,e te po ia na.

Alléluia Alléluia, alléluia, Alléluia, Alléluia,

Alléluia, Alléluia, Alléluia Alléluia.



Chants

Dimanche 18 mai 2025 à 18h – 5ème Dimanche de Pâques – Année C

**ENTRÉE** :

E Iesu here a tono mai to Varua

Ia rahi te here i roto i to matou mau mafatu

A haere mai e te Varua maitai

Te hiaai nei matou ia Oe

Haere mai, haere mai.

Te haamori nei matou ia Oe e te Varua mo’a

Haere mai, haere mai.

**PRÉPARATION PÉNITENTIELLE** : *tahitien*

**GLOIRE À DIEU**:

Gloire à Dieu au plus haut des cieux

Et paix sur la terre aux hommes qu’il aime.

Nous te louons, nous te bénissons, nous t’adorons,

Nous te glorifions, nous te rendons grâce,

pour ton immense gloire,

Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.

Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,

Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.

Toi qui enlèves les [péché](https://eglise.catholique.fr/glossaire/peche)s du monde,

prends pitié de nous

Toi qui enlèves les [péché](https://eglise.catholique.fr/glossaire/peche)s du monde,

reçois notre prière ;

Toi qui es assis à la droite du Père,

prends pitié de nous.

Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,

Toi seul es le Très-Haut,

Jésus Christ, avec le Saint-Esprit

Dans la gloire de Dieu le Père.

Amen.

**PSAUME** :

**E haamaitai a vau i to Oe i’oa**

E ta’u Atua, e ta’u Atua e, e amuri noa’tu.

**ACCLAMATION** : *Alléluia*

**PROFESSION DE FOI** :

*Voir page 13*.

**PRIÈRE UNIVERSELLE** :

Dieu d’amour et de tendresse, nous te prions.

**OFFERTOIRE** :

R- Sans l’Amour *(bis)*, je ne suis qu’une cymbale

Un tambour *(bis)* qui éclate et qui se tait.

1- J’aurais beau savoir les langues de la terre

Sans Amour, cela n’est rien.

J’aurais beau tenir la science et les mystères

Sans Amour, cela n’est rien.

2- J’aurais beau guérir et faire des miracles

Sans Amour, cela n’est rien

J’aurais beau prédire et lire les oracles

Sans Amour, cela n’est rien.

3- J’aurais beau parler en maître de sagesse

Sans Amour, cela n’est rien

J’aurais beau donner aux pauvres ma richesse

Sans Amour, cela n’est rien

4- J’aurais beau livrer ma chair au creux des flammes

Sans Amour, cela n’est rien

J’aurais beau pouvoir déplacer les montagnes

Sans Amour, cela n’est rien.

**SANCTUS** *: tahitien*

**ANAMNESE** *: tahitien*

**NOTRE PÈRE** : chanté - *français*

**AGNUS***: tahitien*

**COMMUNION** :

R- Jésus, adoramus te, Jésus, adoramus te,

Jésus, adoramus te, adoramus te.

1- La vie s’est manifestée,

Dans la nuit la lumière a brillé.

Le Fils de Dieu nous est donné,

Nous sommes venus l’adorer.

2- Jésus, vrai Dieu et vrai homme,

En Marie tu as pris notre chair,

Pour nous unir à ton amour,

Tu demeures au milieu de nous.

3- Jésus, Agneau immolé,

Nous contemplons ton cœur transpercé.

De ton côté jaillit l’Esprit,

Fleuve de vie qui purifie.

4- Jésus, Christ ressuscité,

Tu délivres chacun de la mort.

Ton corps de gloire est apparu,

Nous sommes venus t’adorer

**ENVOI**:

R- Aimez-vous comme je vous ai aimés,

Aimez-vous chacun comme des frères,

Aimez-vous, je vous l´ai demandé,

Aimez-vous, aimez-vous !

1- Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix

Pour que vous la portiez autour du monde entier.

Les Cathédates

Les Cathé-messes

**Samedi 17 mai 2025**

18h00 : **Messe**: Vina TSING dite "Mama Ana" ;

**Dimanche 18 mai 2025**

**5ème Dimanche de Pâques –** blanc

Bréviaire : 1ère semaine

05h50 : **Messe**: Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : pour les âmes du purgatoire ;

15h00 : **Concert** - Magnificat

18h00 : **Messe**: Intention particulière ;

**Lundi 19 mai 2025**

De la férie - blanc

05h50 : **Messe** : pour Hélène qui fête son anniversaire et pour sa famille ;

**Mardi 20 mai 2025**

Saint Bernardin de Sienne, prêtre - blanc

05h50 : **Messe** : Anniversaire- Ehau ;

**Mercredi 21 mai 2025**

Saint Christophe Magallanès, prêtre, et ses compagnons, martyrs - blanc

05h50 : **Messe** : Tauariki, Nelly, Sarah ESTALL (+) ;

12h00 : **Messe**: Intention particulière ;

**Jeudi 22 mai 2025**

Sainte Rita de Cascia, religieuse - blanc

05h50 : **Messe** : pour tous les papas de la famille TANJI - action de grâce ;

**Vendredi 23 mai 2025**

De la férie - blanc

05h50 : **Messe** : pour les 50 ans de mariage de Jacques et Yasmina ;

14h à 16h : **Confessions** au presbytère de la Cathédrale ;

**Samedi 24 mai 2025**

De la férie – blanc

**Journée de prière pour l’Église de Chine**

05h50 : **Messe** : pour les âmes du purgatoire ;

18h00 : **Messe**: Yves Marie VONGUE ;

**Dimanche 25 mai 2025**

**6ème Dimanche de Pâques –** blanc

Bréviaire : 2ème semaine

05h50 : **Messe**: Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : pour les âmes du purgatoire ;

18h00 : **Messe**: Intention particulière ;

Les Cathé-annonces



Les réguliers

**Messes : Semaine :**

- du lundi au samedi à 5h50 ;

-le mercredi à 12h *(sauf jours fériés)*;

**Messes : Dimanche :**

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

**Office des Laudes :** du lundi au samedi à 05h30 ;

**Confessions :** Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;

ou sur demande *(tél : 40 50 30 00) ;*

**Exposition du Saint Sacrement :**

- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h *(sauf jours fériés).*

**Chemin de Croix :**

- tous les vendredis : 15h *(sauf jours fériés).*

**RESTAURANT L’ÉPHÉMÈRE – TE VAI-ETE**

**Ouvert du lundi au jeudi**

**de 11h30 à 13h30**

**Réservation sur messenger :**

**L’Éphémère – Te Vaiete**

1. Source : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr) [↑](#footnote-ref-1)